Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 7 (1893)

Artikel: Quelques mots sur le couvent de Bellelay

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745504

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

führt sie auf Grund eines in der Handschrift enthaltenen Liedes des Züricher Dichters Hadlaub, worin dieser zwei Mitglieder der Züricher Rathsherrnfamilie Manesse wegen ihres Eifers zum Sammeln von Liedern preist. Ihnen schrieb Bodmer die Herstellung der Handschrift zu.

Terminons en indiquant les couleurs employées pour cette miniature : le cadre est rouge, or et bleu, le rouge à l'extérieur, l'or au centre, le bleu à l'intérieur. — Le personnage, vêtu d'une robe verte et d'un grand manteau de pourpre violette doublée de blanc, tient un parchemin dont le pourtour est peint en rouge ; au cou et aux poignets un large ruban d'or bordé de rouge ; la tête est ceinte d'un bandeau rouge à perles d'or (non indiqué dans le dessin et pris par erreur pour une couronne de roses par Bachelin) ; les souliers sont noirs avec garniture blanche. Le coussin est chamarré de vert, de rouge et de blanc, sa bordure jaune et rouge se termine par deux feuilles rouges. Le siège est bleu en haut, la deuxième marche jaune bordée de rouge, la première verte ; l'arbuste décoratif — un rosier vraisemblablement — est vert ; les roses rouges à bouton jaune. Quant à l'écu il est d'or à deux pals de gueules chevronnés d'argent. — D'abondantes boucles blondes encadrent la tête du comte qui est peinte très finement.

Nous prions tous nos lecteurs de bien vouloir nous signaler ceux des manuscrits héraldiques qui contiendraient des types d'armes de l'ancien Maison de Neuchâtel et de ses branches cadettes ; nous leur en saurons gré.

Neuchâtel, septembre 1893. MAURICE TRIPET.

Quelques mots sur le Couvent de Bellelay.

Dans le numéro de février-mars des *Archives*, nous avons annoncé la publication de deux ex-libris ; le premier est celui de l'Abbé Sémon :

Armes : Ecartelé d'argent à un **B** de sable et d'azur à une oie d'argent posée sur trois coupeaux de sinople.

Cette pièce nous a été communiquée en original par M. Louis Philippe ; elle est reproduite en fac-simile, ainsi que la suivante aux armes de l'Abbé de Luce :

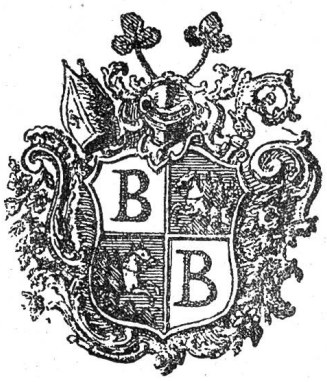

Cet ex-libris nous a valu des lettres fort instructives, desquelles nous extrayons quelques passages ; tout d'abord M. de Niederhäusern nous écrit ce qui suit :

L'intéressante planche du numéro de janvier des Archives m'apprend que les armoiries de l'ex-libris que je vous ai communiqué sont celles de l'abbé de Luce. L'auteur du meilleur ouvrage publié sur Bellelay, M. Saucy, révérend curé des Bois, croyait que les armoiries de l'abbé de Luce étaient un soleil luisant sur des ceps de vigne (cf. *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, de l'ordre des Prémontrés, par P.-S. Saucy, page 225). Il a probablement été induit en erreur par la description de l'emblème qui se trouvait au-dessus de l'escalier du séminaire (cf. Bridel, course de Bâle à Bienne, page 166) et par une gravure, le frontispice du Necrologium bellelagienne édité par C. Nicolet, qui représente probablement l'ex-libris de l'abbé de Luce. Je vous envoie séparément un exemplaire du Necrologium (celui que C. Nicolet avait envoyé à A. Quiquerez) pour la bibliothèque de la Société d'héraldique....

Vous trouverez ci-inclus deux empreintes sur cire de sceaux du couvent de Bellelay. L'une, sur cire rouge, correspond au N° 15 de la planche des Archives ; l'autre, sur cire noire, est celle d'un sceau beaucoup plus finement gravé et qui n'est pas reproduit sur la planche [1]).

Quant à des ex-libris du couvent de Bellelay, il doit s'en trouver encore passablement dans le Jura. Les moines n'ont pu sauver qu'une petite partie de leur bibliothèque pendant l'occupation française ; tous les livres, quelle que fut leur valeur, ont été mis en tas et il était permis

[1]) Ces sceaux, ainsi que le Necrologium sont déposés dans la bibliothèque de la société ; merci à M. de Niederhäusern d'avoir pensé à elle.

à chaque visiteur d'en emporter à sa convenance. Cet horrible pillage a duré des années. Je tiens ces détails d'un témoin oculaire. Il ne restait de cette magnifique bibliothèque, il y a une vingtaine d'années, qu'un tas de papiers et de bouquins dépareillés, d'un mètre de hauteur sur 3 ou 4 mètres de base, je le cube pour vous en donner une idée. — J'ai soigneusement trié et examiné moi-même tout cet amas, ouvrage parfois peu agréable, car les chats qui, paraît-il sont bibliophiles à leurs moments perdus, en avaient fait le théâtre de leurs ébats, et j'eus entre les mains maintes preuves de leur présence. Je n'ai plus rien trouvé de quelque valeur.

Puis M. Louis Philippe, dans les lignes suivantes confirme l'opinion énoncée plus haut :

Il existe encore un autre ex-libris de l'abbé de Luce qui est collé sur son portrait qui fait partie de la collection Vautrey, à Porrentruy ; cet ex-libris représente les *emblêmes* de l'abbé de Luce : le soleil qui luit sur de jeunes ceps, tandis que celui que je vous ai envoyé représente ses armoiries de famille qui sont : d'azur au cheval gai d'argent issant d'une forêt de sinople.

Voici ce que dit Bridel concernant le pensionnat de Bellelay (Course de Bâle à Bienne, page 166) « J'aime, dit le pasteur Bridel, et je révère la mémoire de l'abbé de Luce qui a rendu un si grand service à la Société par l'érection de cet institut ; je le canoniserais volontiers dans les fastes de l'éducation et de l'humanité et je désirerais qu'on donnât au public reconnaissant sa gravure avec l'*emblême ingénieux* qui rappelle son nom et son souvenir au-dessus de l'escalier de son séminaire. C'est le soleil qui luit sur de jeunes ceps avec cette devise : *Luce maturitas.* » (Quelques auteurs ont confondu les emblêmes avec les armoiries).

La Rédaction.